

IMPORTANT

INFORMATIONS DE LA CDAMC

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, ci-dessous, quelques rappels de la Commission Départementale des Arbitres, Marqueurs, Chronométrateurs :

1 - Toute personne envoyant un courrier à la CDAMC doit être identifiée par sa fonction au sein de son Club pour pouvoir être pris en compte (suivant la fonction).

2 - Toute personne qui occupe une fonction "ARBITRE", "OTM" ou "RESPONSABLE DE SALLE" :

- *ne doit pas se faire remplacer pendant la rencontre,*
- *doit arriver suffisamment en avance pour permettre aux arbitres de commencer une rencontre à l'heure,*
- *doit s'identifier et s'inscrire au dos de la feuille de marque avec adresse, numéro de licence et nom du Club.*

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre ces informations aux membres de votre Club concernés par ces différentes fonctions.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et

Vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

BERNARD DURET,
Secrétaire Général du Comité de Vendée
de BASKETBALL.